

Occupons Pôle Emploi : Communiqué de la journée du 17/01/12 – Rennes

Une cinquantaine de personnes ont pu rentrer sans encombre dans les locaux du Pôle Emploi Albert Ier à Rennes. Après avoir déployé une banderole et distribué des tracts aux personnes présentes, une assemblée ouverte improvisée s'est tenue permettant d'y associer bon nombre de chômeurs-euses convoqués-ées ce jour-là.

En est ressortie une série de revendications tant immédiates que globales.

Nous avons exigé du directeur de l'agence qu'il s'exprime sur celles-ci en assemblée. Refus de sa part. S'en suit l'arrivée des représentants locaux du pouvoir made in Pôle Emploi : la directrice départementale, accompagnée de son adjointe, du directeur de l'agence et du manager des employés du site. Refusant de se prononcer sur quoi que ce soit en assemblée, ils nous ont contraints-tes à nommer une délégation qui pourrait s'entretenir avec eux.

Nous avons commis l'erreur de céder à ce chantage. Ce qui a affaibli la dynamique d'occupation par l'accaparement d'une partie des occupants-tes et soustrait les considérations méprisantes des managers à la visibilité des usagers.

Nous exigeons immédiatement :

- L'engagement par écrit de ne procéder à aucune radiation ce jour dans cette agence.
- Le remplacement des convocations par des rendez-vous convenus d'un commun accord.
- L'accès aux informations concernant la gestion de pôle emploi. (Les chiffres des radiations et leurs motifs ; les chiffres et les entreprises ayant recours aux EMT, EMTPR et AFPR ; les critères d'évaluations et les primes fixées aux conseillers ; le nom, le cahier des charges et les budgets alloués à la sous-traitance...).
- La mise à disposition d'un affichage libre dans chaque pôle emploi pour les collectifs de chômeurs-euses et précaires.
- L'arrêt des convocations Pôle Emploi par mail, causes de radiation.
- Accès à internet en libre accès pour tous (tous sites confondus) et aux photocopieuses pour les mouvements qui soutiennent les chômeurs-euses et précaires.

Plus généralement, nous exigeons :

- déconnexion du revenu et du travail : instauration d'un revenu minimal /garanti/universel. A partir de 16 ans.
- Droit aux allocations chômage pour les étudiants-tes.
- Forte réduction du temps de travail, sans perte de salaire ni augmentation des cadences.
- Un emploi pour tous-tes.
- Titularisation du personnel précaire de PE.
- Augmentation du nombre des inspecteurs-rices du travail et protection accrue des salariés.
- Arrêt de la sous-traitance de pôle emploi au privé.
- Non à l'instauration des 7 h de travail obligatoire pour les allocataires du RSA.
- Suppression de l'Offre Raisonnée d'Emploi.
- Abrogation du travail gratuit et forcé : EMT/EMTPR/AFPR.
- Fin du suivi mensuel obligatoire.
- Actualisation automatique si aucun changement de situation n'est à déclarer.
- Arrêt des contrôles des papiers d'identité et suppression des lampes UV (servant à traquer les sans-papiers).
- Pénalisation des employeurs-euses en cas de condamnation aux prud'hommes. Durcissement des condamnations portant sur le droit des affaires.

Aucune de ces revendications tant immédiates que globales n'a été satisfaite.

Face à la surdité de la direction, nous entendons bien ne pas en rester là !

L'Assemblée « occupons Pôle Emploi » de Rennes.